

## DÉCISION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN

### DG 7406-07-2020 ASSURANCE EN RESPONSABILITÉ CIVILE - renouvellement

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 315 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire adoptée le 8 février 2020 stipule que le mandat des commissaires des commissions scolaires francophones prend fin dès le 8 février 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 317 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire adoptée le 8 février 2020 stipule qu'à compter du 9 février 2020 et jusqu'au 15 juin 2020, le directeur général d'une commission scolaire francophone assume les fonctions que la loi attribue au conseil des commissaires et aux commissaires;

**CONSIDÉRANT** la pandémie de la COVID-19, le directeur général du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin, M. Normand Lessard, exercera les fonctions et les pouvoirs dévolus au Conseil d'administration du centre de services scolaire jusqu'au 15 octobre 2020;

**CONSIDÉRANT** la résolution CE-11-01-20 indiquant l'adhésion de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin au regroupement d'achat des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année 2020-2021;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin s'est engagée à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Adelson & Associés Inc., le résultat de cette négociation ou de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement;

Le directeur général, monsieur Normand Lessard, autorise :

**Que** le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin mandate la firme BFL Canada à titre d'assureurs en dommages pour la considération de 127 903 \$, le tout tel que présenté par madame Marie-Ève Dutil, directrice par intérim du Secrétariat général et services corporatifs, le 30 juin 2020.

Copie certifiée conforme  
Ce 6<sup>e</sup> jour du mois de juillet deux mille vingt



Normand Lessard, directeur général



Marie-Ève Dutil, directrice par intérim  
Secrétariat général et services corporatifs

